

Les arts et la culture

Contexte: L'état du secteur

Le domaine des arts et de la culture contribue à l'économie canadienne à raison de plus de 46 millions de dollars et emploie plus de 640 000 personnes, soit trois fois plus d'emplois que le secteur des assurances et deux fois plus que celui de l'industrie forestière. Au total, les dépenses directes et indirectes dans le secteur culturel représentent 84,6 milliards de dollars du produit intérieur brut de 2007¹. La création d'emplois dans le secteur des arts et de la culture coûte moins cher que dans tout autre secteur de l'économie : le coût moyen varie de 20 000 \$ à 30 000 \$ pour un emploi dans le secteur des arts comparativement à une fourchette de 100 000 \$ à 300 000 \$ dans le cas d'un poste dans l'industrie légère à lourde².

De plus, le secteur culturel génère plus de rendement pour chaque dollar investi par les pouvoirs publics. Il a la rare capacité de faire fructifier l'argent dans un délai très court et à peu de frais administratifs. Des investissements relativement peu élevés dans la culture peuvent augmenter les niveaux de l'emploi. Selon le Conference Board du Canada, chaque tranche de 1 \$ de la valeur réelle ajoutée au PIB produite par les industries culturelles au Canada ajoute 1,84 \$ au PIB réel global. Hill Strategies signale que les arts de la scène génèrent 2,70 \$ de recettes non gouvernementales pour chaque dollar investi par l'État³.

Cependant, le revenu annuel moyen des artistes canadiens diminue, malgré leur niveau de scolarité élevé. Les jeunes et nouveaux artistes sont particulièrement touchés. Les artistes de 15 à 24 ans gagnent environ 8 300 \$ par année, soit 27 % de moins que leurs pairs des autres domaines⁴.

Le secteur canadien des arts et de la culture est riche et diversifié, mais il demeure relativement fragile, et sa prospérité est tributaire des investissements publics. Le pays est riche d'un pourcentage élevé d'artistes, de créateurs, d'institutions et d'industries culturelles, que la petitesse des marchés

intérieurs et l'immensité géographique du Canada handicapent parfois. Pour prospérer, cet élément important de notre économie doit développer des marchés tant au Canada qu'à l'étranger.

Cependant, le soutien aux tournées pancanadiennes est très limité et, pour beaucoup d'artistes, il est plus difficile d'atteindre des auditoires internationaux à cause de l'annulation de programmes fédéraux qui appuyaient le développement de marchés étrangers. La disparition de ces programmes exerce des pressions supplémentaires sur des organismes subventionnaires comme le Conseil des Arts du Canada. Le Québec est la seule province qui a pris des mesures pour amortir le coup.

Un secteur culturel dynamique et en croissance est primordial pour l'économie canadienne créative, fondée sur le savoir. Au cours des dernières années, le marché du travail artistique et culturel est devenu de plus en plus complexe. Des changements rapides nécessitent de nouveaux investissements dans la formation technologique et les plateformes numériques pour les œuvres d'artistes. Sans programme visant à créer ces habiletés numériques, les créateurs se heurtent à un nombre croissant d'obstacles à la diffusion de leurs œuvres. De tels programmes doivent également mettre en place des façons de rémunérer les artistes et créateurs qui évoluent dans ce monde numérique, ce que la nouvelle loi sur le droit d'auteur ne fera pas.

Afin d'assurer la stabilité et la croissance des arts et de la culture au Canada, il faut reconnaître les réalités mouvantes de la population active du secteur. Il existe un écart générationnel entre les artistes vieillissants qui n'ont pas la formation et les habiletés de leurs homologues plus jeunes. Il existe aussi une tendance à la flexibilité des effectifs, qui fait que les travailleurs de la création subviennent à leurs besoins principalement en jouant plusieurs rôles professionnels, souvent à contrat ou comme travailleurs autonomes, sans bénéficier d'avantages sociaux. Compte tenu que ces travailleurs constituent plus du quart des travailleurs de la culture (deux fois la moyenne nationale), la mise en œuvre de mesures qui ouvrent davantage l'accès aux avantages sociaux et à la sécurité pour les travailleurs autonomes constituera un pas en avant pour le secteur culturel.

Enjeux d'actualité: Pourquoi investir dans les arts et la culture?

Les investissements dans les arts et la culture sont bons pour l'économie du Canada, pour la société canadienne et pour le renforcement de l'iden-

tité canadienne et de l'image du pays sur la scène internationale. Dans le cadre d'une stratégie globale, ces investissements peuvent appuyer les objectifs des politiques étrangères et du commerce international du Canada.

L'écologie de l'économie canadienne change : l'économie du savoir ou de la créativité remplace graduellement l'activité traditionnelle. La première offre une occasion brillante d'exploiter la ressource naturelle la plus renouvelable, soit la riche diversité de la population canadienne. Comme le signale le Conseil des carrières culturelles de l'Ontario, « Les artistes peuvent être des exemples de la façon dont nous travaillerons à l'avenir – ce sont des gens autonomes qui ont l'esprit d'entreprise et comptent davantage sur leurs réseaux personnels que sur les organisations classiques⁵.

Des millions de Canadiens achètent des livres, des revues, des films, de nouveaux produits médiatiques et des enregistrements sonores. Statistique Canada estime que les dépenses des ménages affectées à ces produits de la culture augmentent chaque année, ce qui aide à expliquer pourquoi chaque dollar investi dans les arts et la culture produit un rendement solide.

- L'ABGF augmentera le budget du Conseil des Arts du Canada de 20 millions de dollars annuellement sur une période de cinq ans afin qu'il atteigne 300 millions de dollars d'ici le 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Dans ce nouveau cadre économique créatif engendré par la technologie numérique, les artistes sont de plus en plus à l'avantplan de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Un large segment du secteur culturel est composé de petites et moyennes entreprises qui s'adaptent constamment à l'évolution du marché et des modèles d'entreprise. Pour gagner leur vie dans l'économie culturelle, les travailleurs doivent acquérir des qualités d'entrepreneur. Les entreprises culturelles qu'ils lancent, telles que les galeries d'art, les librairies et les lieux de divertissement, sont essentielles à l'originalité et à la qualité de vie des quartiers urbains.

Tout comme les petits et moyens entrepreneurs, ils contribuent à la création d'emplois autant sinon davantage que les grandes entreprises. Selon une étude de l'Observatoire de la culture du Québec, entre 1996 et 2006, le nombre de travailleurs en milieu culturel a augmenté de 29,3% au Québec et de 26,8% dans le reste du Canada⁶.

Une étude récente de la ville de Toronto stipule que « les entreprises de création augmentent plus rapidement que les services financiers, les industries médicales et biotechnologiques et les industries de l'alimentation et des boissons; les emplois dans le secteur de la création augmentent plus

de deux fois plus rapidement que la main d'œuvre générale. Ce secteur embauche plus de 130 000 personnes ou 5 % de la main d'œuvre de la région métropolitaine de Toronto »⁷.

Pour maintenir et améliorer l'effectif des arts et de la culture du Canada,

- L'ABGF charge le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) d'ouvrir l'accès à l'aide à la formation de l'AE pour les travailleurs autonomes et d'injecter 1 million de dollars par année pendant cinq ans pour favoriser le perfectionnement professionnel des travailleurs de la culture grâce à des stages et à des mentorats.

Le rapport Culture 3.0 Impact des technologies numériques émergentes sur les ressources humaines dans le secteur culturel du Conseil des ressources humaines du secteur culturel recommande des stages inversés : « favoriser le mentorat afin de faciliter la mutualisation du savoir, y compris des activités de mentorat entre l'un et l'autre des sous-secteurs ainsi qu'un volet de "mentorat inversé" (où les employés moins anciens, mais mieux versés dans le domaine numérique sont appelés à encadrer leurs pairs de niveau supérieur) ».

En réalité, une stratégie générationnelle mixte du développement humain serait sans doute une initiative qui aiderait le secteur culturel à jouer son rôle de moteur essentiel de l'économie canadienne.

Afin de stimuler le développement et la réussite de jeunes artistes émergents dans le domaine numérique et de contribuer à une économie canadienne novatrice,

- L'ABGF prévoit la création d'un fonds pour les artistes et les créateurs d'œuvres pour le domaine numérique.

Une politique financière satisfaisante pour les artistes

Bon nombre d'économistes soutiennent que, pour stimuler l'économie, il est préférable de réduire les impôts des petites et moyennes entreprises. La grande partie du secteur culturel fait partie de cette catégorie. Au cours des années, des recommandations ont été faites concernant l'étalement du revenu pour les artistes et les créateurs dont le revenu peut fluctuer grandement d'une année à l'autre. Nous demeurons convaincus qu'il est préférable d'imposer le revenu étalé sur quelques années que d'imposer le revenu extraordinaire d'une seule année à l'échelle maximale d'imposition.

Cela offrirait un cadre financier plus stable aux artistes et aux créateurs et reconnaîtrait le fait qu'une simple création nécessite souvent un investissement de plusieurs années.

Si nous tenons compte de ces réalités, cela nous amène à suggérer que le revenu tiré d'un droit d'auteur ou d'un paiement résiduel et les subventions aux artistes et créateurs ne soient pas imposables. Depuis plusieurs années, la province de Québec exempte d'impôt certains revenus de droit d'auteur. Cette mesure, qui s'applique à tout artiste produisant des documents protégés par droit d'auteur qui génèrent des revenus, non seulement rectifie la pénalité fiscale inhérente à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, mais aussi encourage, au lieu de les pénaliser, les personnes qui veulent faire leur gagne-pain de leur travail de création. Pour faire en sorte que seuls les écrivains et les artistes à faible revenu bénéficient de ces déductions, il suffit d'établir une limite de revenu maximale raisonnable du revenu tiré d'une activité artistique au-delà de laquelle ledit revenu est imposable.

Une autre modalité serait de permettre aux artistes et créateurs professionnels d'utiliser l'année de revenu en cours pour établir le niveau de cotisation non imposable au régime enregistré d'épargne retraite. Ce régime existe au Québec, au niveau provincial, et pourrait facilement s'étendre au niveau fédéral à tous les artistes et créateurs professionnels au Canada. Cela permettrait aux artistes de soustraire à un régime d'imposition injuste une partie du revenu gagné au cours d'une bonne année.

Investir dans le développement des marchés et la diplomatie culturelle

Comme nous l'avons dit plus haut, le secteur des arts et de la culture canadien est fortement handicapé par la faible taille des marchés intérieurs du Canada et son immensité géographique. Pour qu'il survive, il faut développer des marchés, au pays et à l'étranger, pour nos divers produits culturels.

Bien qu'il existe plusieurs petits programmes internationaux dans les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, il n'y a à l'heure actuelle aucune stratégie coordonnée pour promouvoir les artistes canadiens et leurs œuvres culturelles à l'étranger. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), qui avait autrefois un programme consacré au développement des marchés culturels à l'étranger, n'offre maintenant que le programme de contributions *Opportunités mondiales pour les*

associations (OMA) qui appuie les associations spécialisées nationales de toute l'industrie.

L'Alternative budgétaire du gouvernement fédéral de 2012 (ABGF) comprend un programme exhaustif assorti d'un budget annuel de 40 millions de dollars afin que notre secteur culturel puisse exploiter de nouveaux marchés, au pays et à l'étranger, et soutenir pleinement les politiques étrangère et commerciale du gouvernement.

- L'ABGF injecte une somme supplémentaire de 40 millions de dollars annuellement pour le développement des marchés, au pays et à l'étranger.

Investir dans l'économie de la création pour toutes les générations

Au-delà des investissements en argent et des mesures financières, le gouvernement peut recourir à d'autres types d'intervention afin d'assurer la santé du secteur culturel dans l'économie canadienne. Au premier rang de ces outils, mentionnons l'élaboration, par le gouvernement, d'une stratégie nationale de l'économie numérique. Il est important d'investir non seulement dans les infrastructures physiques, mais également dans la production de contenu canadien.

Un pilier important d'une telle stratégie est le respect de la propriété du savoir. Pour cela, il faut apporter des améliorations à la *Loi sur le droit d'auteur* pour faire en sorte que les artistes et les créateurs, comme tout travailleur du savoir, reçoivent une rémunération juste pour l'innovation et la créativité inhérentes à leurs créations artistiques. L'ABGF croit qu'il faut adopter des politiques qui tiennent compte de la rémunération des artistes.

Enfin, l'ABGF réitère fermement que tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris les arts et la culture, et les différents paliers des pouvoirs publics doivent avoir accès à des données exactes en temps opportun pour cerner les besoins et planifier et évaluer les programmes et les politiques. Au cours des 15 dernières années, à la suite de compressions budgétaires successives, les statistiques culturelles du Canada, autrefois internationalement reconnues, se sont considérablement détériorées. La régularité des données sur le marché du travail, l'activité d'exportation et de nouvelles formes d'activité culturelle sont des instruments essentiels pour cultiver ce qui deviendra certainement un élément postindustriel dominant de l'économie canadienne. L'ABGF espère que le gouvernement continuera d'appuyer

Statistique Canada et le ministère du Patrimoine canadien dans le développement d'un compte satellite pour la culture comme cela a été fait pour le tourisme, le transport et le secteur bénévole.

De plus, afin de faire en sorte que les industries artistiques et culturelles du Canada aient accès à des données viables pour planifier et mesurer leur réussite,

- L'ABGF affecte 1 million de dollars de plus au ministère du Patrimoine canadien (PCH) afin de créer et de maintenir un compte satellite pour la culture à Statistique Canada, comme cela se fait dans le cas du tourisme et du secteur bénévole.

Mesures de l'ABGF

L'ABGF :

- Augmentera le budget du Conseil des Arts du Canada de 20 millions de dollars annuellement sur une période de 5 ans afin d'atteindre 300 millions de dollars d'ici le 150^e anniversaire du Canada en 2017.
- Investira 40 millions de dollars d'argent frais dans les tournées au pays et le développement de marchés internationaux.
- Chargera le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (HRDCC) d'ouvrir l'accès à l'aide et à la formation de l'AE pour les travailleurs autonomes et d'injecter 1 million de dollars par année pendant cinq ans pour favoriser le perfectionnement professionnel des travailleurs de la culture grâce à des stages et à des mentorats.
- Introduira l'étalement du revenu pour les artistes qui sont travailleurs autonomes.
- Affectera un million de dollars de plus au ministère du Patrimoine canadien (PCH) afin de créer et de maintenir un compte satellite pour la culture à Statistique Canada.
- Créera un fonds de 5 millions de dollars par année pour trois ans pour les artistes et les créateurs d'œuvres pour le domaine numérique.

Notes

1 Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada, Conference Board du Canada, août 2008.

2 Conseil des ressources humaines du secteur culturel.

3 Finances des organismes des arts de la scène, Hill Strategies Recherche Inc., novembre 2008.

4 Profil statistique des artistes au Canada de 2008 (basé sur le recensement de 2006), Hill Strategies Recherche Inc..

5 Enriching our Work in culture : Professional Development in Ontario's Cultural Sector, Conseil des carrières culturelles de l'Ontario, mars 2008.

6 Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006, Observatoire de la culture du Québec, septembre 2010. (http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo66.pdf)

7 Creative Capital Gains : An Action Plan for Toronto (James Prentice, Karen Kain et Robert J. Foster), mai 2011, p 8.